

Mairie de PROPIAC LES BAINS
République Française

Date de Convocation : 12/11/2024	Membres : En Exercice : 10 Pour : 8 contre : 0	Présents : 8 abstention : 0	Votants : 8
-------------------------------------	--	--------------------------------	-------------

Le 19/11/2024

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Alan PUSTOCH, Maire.

Etaient présents : Thierry BRUSSET, Marie-José BRUSSET, Dorian DUBOUCHET, Élie GIRARD, Éric CLOT, Franck PEUVRIER, Monique ZIMMERMANN

Etaient excusés :

Etaient absents : Driss EL JABBAHI, Sébastien GIRARD

Secrétaire de séance : Monique ZIMMERMANN

Délibération n°2024-15 du 19 novembre 2024
Relogement de la locataire MME PLUCHART durant les travaux d'isolation du logement communal

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de reloger notre locataire Madame PLUCHARD Dominique domiciliée dans notre logement communal situé 87 Route de Bénivay, durant les travaux d'isolation.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération n°2024 -12 en date du 30 mai 2024 approuvant le devis de M. BLANCHARD relatif aux travaux de rénovation thermique.

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'après avoir pris contact auprès de plusieurs hébergeurs de la commune, et signale avoir signé un contrat de location pour reloger Madame PLUCHARD Dominique dans le gîte 'la glycine » pour une durée d'un mois pour un montant de 1000 € TTC charges comprises.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal à l'unanimité

- VALIDE la décision d'avoir reloger Madame PLUCHARD Dominique dans le gîte 'la glycine » pour une durée d'un mois pour un montant de 1000 € TTC charges comprises.

Fait à PROPIAC, le 19 novembre 2024

Le Maire,
Alan PUSTOCH

Envoyé en préfecture le 05/12/2024 Reçu en préfecture le 05/12/2024 Publié le ID : 026-212602569-20241119-DELIB202415-DE
